



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des femmes

Question au Gouvernement n° 1762

Texte de la question

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

M. le président. La parole est à M. Guy Geoffroy, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Guy Geoffroy. Madame la secrétaire d'État chargée de la famille, en ce 25 novembre 2009, alors qu'est manifestée par toutes les nations la volonté d'éradiquer les violences faites aux femmes, le Parlement et notre assemblée ont toutes les raisons de s'enorgueillir du travail accompli.

Un député du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Il reste à l'achever !

M. Guy Geoffroy. Je veux tout d'abord saluer celui des associations et de leurs collectifs, mais aussi l'engagement de notre Président, qui a su les entendre et a souhaité la création de notre mission d'évaluation. Je veux encore saluer les membres de cette mission, en particulier sa présidente Danielle Bousquet (*Applaudissements*), qui ont su travailler efficacement et solidairement pour que son rapport, adopté à l'unanimité au bout d'un an, fournisse une bonne base de travail ; c'est tous ensemble que nous avons déposé ce matin la proposition de loi issue de nos travaux.

Le Premier ministre a confirmé tout à l'heure, en proclamant que ce sujet important et douloureux serait grande cause nationale en 2010, qu'il nous faudrait légiférer d'ici l'été. Nous sommes prêts. Notre proposition de loi est là, qui répond aux préoccupations exprimées par le Gouvernement. Dans quelle mesure, selon quel calendrier et dans quelles conditions ferez-vous en sorte que notre travail devienne loi et que cette loi trouve sa place au coeur d'un dispositif complet, à même d'éradiquer les violences faites aux femmes ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs*).

M. le président. La parole est à Mme Nadine Morano, secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité. Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité*. Vous l'avez rappelé, la lutte contre les violences faites aux femmes sera proclamée grande cause nationale de l'année 2010. Grâce à votre proposition de loi, nous irons vite, beaucoup plus vite. Nous serons prêts dès le début de l'année 2010, et l'ensemble du Gouvernement est mobilisé pour avancer encore plus rapidement, afin d'adopter les modifications législatives et les dispositifs que nous devons à toutes ces femmes. Ce combat, vous avez raison de le rappeler, est universel, et je salue Loubna al-Hussein, que j'ai rencontrée en France même et qui se bat elle aussi, comme beaucoup d'autres femmes, contre les violences faites aux femmes dans son pays. Ce combat, avons pu le constater en Espagne, doit nous rassembler parce qu'il est quotidien, parce que la mort d'une femme sous les coups de son compagnon représente, en France, un homicide sur cinq.

Nous ne devons pas non plus oublier les enfants. Je salue le travail des associations, mais aussi l'ensemble des chaînes de télévision qui ont accepté de diffuser gratuitement un clip de sensibilisation mettant en scène des enfants, qui sont victimes des violences conjugales en même temps qu'ils en sont les témoins. Au-delà des problèmes psychologiques dont ils pourront souffrir, le risque est grand de les voir reproduire le modèle qu'ils ont vu dans leur milieu et qui porte atteinte à la construction de leur personnalité d'adulte.

Dès 2010, nous serons tous ensemble au rendez-vous pour lutter contre les violences faites aux femmes. (*Applaudissements sur de nombreux bancs*.)

Données clés

Auteur : [M. Guy Geoffroy](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1762

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Famille et solidarité

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 26 novembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 novembre 2009